



BURUNDI
RÉPONSE RAPIDE
MALADIE ANIMALE
2022

22-RR-BDI-54064

John Agbor

Coordinateur Résident a.i

PARTIE I – APERÇU DE L'ALLOCATION

RÉSUMÉ DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION :

Merci d'indiquer quand la revue après action (RAA) a été conduite et qui y a participé.

Les agences bénéficiaires ont envoyé leurs contributions qui ont été utilisées pour élaborer ce rapport. Malheureusement, le retard accusé par certaines agences dans la collecte de leurs données ne nous a pas permis d'organiser une rencontre avec les différents points focaux pour échanger sur les réalisations. Néanmoins, le rapport a été partagé par ces agences avant la soumission.

Merci de confirmer que le rapport final a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordinateurs sectoriels.

Oui Non

Merci de confirmer que le rapport final a été partagé pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordinateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes).

Oui Non

1. PRIORISATION STRATÉGIQUE

Déclaration stratégique du Coordinateur Résident / Humanitaire :

L'allocation du CERF a servi à financer des activités du plan de réponse d'urgence du Gouvernement qui a sollicité l'appui de la communauté humanitaire dans la mise en œuvre de ce plan. L'allocation du CERF a servi à financer des activités du plan de réponse d'urgence du Gouvernement qui a sollicité l'appui de la communauté humanitaire dans la mise en œuvre de ce plan. Cette intervention de la communauté humanitaire à travers ces fonds a permis aux acteurs humanitaires d'affirmer leur engagement à accompagner le Gouvernement dans la réponse à la crise de la fièvre de la vallée du Rift (FVR). Elle a permis de répondre aux besoins urgents de la protection de moyens d'existence des ménages d'éleveurs touchés, d'éviter la propagation de la maladie sur l'ensemble du Burundi et surtout d'éviter sa transmission vers les humains. Les projets dans les secteurs de la sécurité alimentaire et de la santé ont apporté une assistance à 340 000 personnes affectées dans une approche intégrant des solutions durables. Cette allocation a permis d'amplifier l'assistance humanitaire dans les provinces touchées et celles à haut risque et où les besoins humanitaires étaient importants.

Valeur ajoutée du financement CERF :

L'allocation CERF utilisée pour apporter une réponse rapide aux personnes touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle a permis de soutenir environ 340 000 personnes. Les agences leads des secteurs prioritaires identifiées ont mis en œuvre des activités visant à sauver des vies pour restaurer la dignité de ces personnes et éviter une dégradation de leur situation qui était déjà précaire.

Les activités de sécurité alimentaire et de santé mises en œuvre par la FAO et l'OMS ont permis de fournir des activités de :

- Préservation du cheptel et sa productivité et l'amélioration de la sécurité alimentaire
- Eviter l'infection des personnes en contact direct avec du sang et d'autres fluides corporels d'un animal infecté (le risque est élevé lors du dépeçage, contact lors de la mise bas, les interventions en santé animale et l'élimination des carcasses ou des fœtus)
- Amélioration de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale (les mesures prises ont aussi permis de prévenir d'autres maladies d'origine alimentaire)
- Préservation de l'activité économique des acteurs de la chaîne de valeur bétail viande (éleveurs – bouchers – vendeurs – restaurateurs – consommateurs) qui était dans une situation catastrophique

Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires ?

Oui

En partie

Non

Le financement reçu a permis aux agences de fournir une assistance urgente aux populations affectées par la fièvre de la vallée du Rift à un moment où des fonds n'étaient pas disponibles pour la maîtrise de la maladie et son impact sur la population. Les fonds CERF ont permis d'éviter et de maîtriser la propagation de l'épizootie de la Fièvre de la Vallée du Rift de l'animal à l'homme dans les provinces cibles du projet grâce aux interventions urgentes. Des interventions et activités urgentes suivantes ont été menées : 268 263 bénéficient de ce projet à travers le traitement de leurs animaux: formation-sensibilisation des communautés sur les risques de la maladie, mise en œuvre des interventions de pulvérisations, dotation du pays des capacités de dépistage de la maladie

Le CERF a-t-il contribué à apporter une réponse dans les temps pour répondre aux besoins pour lesquels l'élément « temps » est critique ?

Oui

En partie

Non

Les activités prioritaires mises en œuvre à travers ces fonds ont permis de soulager ces populations affectées par ces chocs et d'atténuer l'impact de ces chocs dans un contexte où les prix des denrées alimentaires ont augmenté en plus de la situation de l'Ukraine qui a accentué cette flambée des prix.

Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire ?

Oui

En partie

Non

Lors de la priorisation des zones, les agences bénéficiaires ont décidé d'intervenir dans les mêmes zones afin d'offrir une réponse multisectorielle. Aussi, une consultation a été faite avec les autorités afin de mener des activités complémentaires.

Les fonds du CERF ont-ils contribué à améliorer la mobilisation d'autres sources de financement ?

Oui

En partie

Non

Les agences ont continué le plaidoyer avec leurs bailleurs afin de poursuivre l'assistance au-delà de ces zones couvertes par les fonds CERF

Considérations stratégiques des quatre domaines prioritaires humanitaires¹ :

La Coordonnateur résident (CR), en consultation avec l'Équipe Humanitaire Pays (EHP), a donné la priorité à l'aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence. Parmi ces quatre domaines, la protection (y compris la violence basée sur le Genre et la santé de la reproduction) a été retenue comme domaine à financer urgemment en demandant aux agences bénéficiaires d'accorder une priorité aux femmes et aux filles comme le témoigne les résultats sur les personnes atteintes. Sur un total de 340 000 personnes ciblées, on dénombre 75 893 femmes, 81981 garçons et 118 418 filles soit 81% des personnes ciblées

Pour contribuer à faire progresser les efforts dans ces domaines chroniquement sous-financés, le CERF pourrait demander une pleine participation de toutes les catégories de personnes depuis les évaluations jusqu'au suivi des projets en mettant un accent particulier sur les femmes, les filles et les personnes vivant avec handicap qui sont le plus souvent moins impliquées. En effet, les besoins de ces catégories de personnes sont le plus souvent mal pris en charge lors de la réponse en raison de leur non-implication dès la phase des évaluations.

L'EHP s'attèle à faire progresser ces domaines à travers les différentes stratégies qui sont élaborées dont entre autres les stratégies de protection de l'EHP et de redevabilité envers les personnes affectées. Les efforts en termes de genre sont menés au niveau du pays pour l'intégration du genre dans tous les projets et programmes. En termes de défis, en dépit de ces stratégies et initiatives mises en œuvre, les acteurs humanitaires, au niveau national et du terrain, ont besoin de renforcement de capacités qui contribueront à faire progresser l'intégration de ces domaines dans les différents projets et programmes. Aussi, des ressources doivent être suffisamment mobilisées pour renforcer les capacités des acteurs pour la prise en compte de ces thématiques dans la programmation des activités, l'élaboration des budgets et dans la mise en œuvre et le suivi.

¹ En janvier 2019, le coordinateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

Tableau 1 : Aperçu de financement (US\$)

Montant total nécessaire à la réponse humanitaire	8 697 188
CERF	1 001 000
Fonds humanitaire commun / Fonds pour les interventions d'urgence (le cas échéant)	0
Autres (bilatéral / multilatéral)	0
Financement total reçu pour la réponse humanitaire (par source ci-dessus)	1 001 000

Tableau 2 : Subventions d'urgence du CERF par projet et secteur / cluster (US\$)

Agence	Code du projet	Secteur / cluster	Montant
FAO	22-RR-FAO-029	Sécurité alimentaire - Agriculture	500 000
WHO	22-RR-WHO-028	Santé	250 500
WHO	22-RR-WHO-028	Sécurité alimentaire - Agriculture	250 500
Total			1 001 000

Tableau 3 : Répartition du financement du CERF par modalités de mise en œuvre (US\$)

Total des fonds utilisés directement par les agences des Nations Unies y compris l'acquisition des marchandises de secours	
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux *	0
Fonds transférés aux partenaires ONG internationales pour mise en œuvre *	377 724
Fonds transférés aux partenaires ONG nationales pour mise en œuvre *	0
Fonds transférés aux partenaires de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *	0
Total fonds transférés aux partenaires (IP) *	
Total	1 001 000

* Les chiffres indiqués dans le tableau 3 sont basés sur les rapports de projet (partie II, sections 1) et doivent être cohérents avec l'aperçu des sous-subventions en annexe.

2. PRIORISATION OPÉRATIONNELLE

Aperçu situation humanitaire (en anglais pour publication en ligne) :

Burundi is currently facing the first ever Rift Valley Fever (RVF) outbreak in the country, affecting livestock - an important source of income and important for food security and nutrition. The first cases were detected in April 2022. By June, the rates of cases and death of livestock were rapidly increasing. Half of the country's most vulnerable 7.3 million people, live in provinces where RVF is prevalent. An action plan for disease control has been developed by the UN Country Team to kickstart the Rift Valley Fever response, protecting the livelihoods of affected pastoralist households, to preventing the spread of the disease throughout the country, while preventing its transmission to humans.

Utilisation opérationnelle de l'allocation CERF (en anglais pour publication en ligne) :

In response to the crisis, the RC/HC for Burundi requested \$1 million on 18 March 2016 from CERF's Rapid Response window for the immediate commencement of life-saving activities. This funding will enable UN agencies and partners to provide life-saving assistance to 340,000 people, including 75,893 women, 63,708 men, 200,399 children, and 33,998 people with disabilities in Food Security and Health sectors.

Personnes ayant reçu une assistance directe :

Pour les tableaux 5 et 6, la méthodologie a consisté à prendre le plus grand nombre de personnes assistées par catégorie et selon le sexe et l'âge. Ensuite, pour chaque catégorie, les personnes atteintes selon le sexe et l'âge ont été additionnées pour avoir le total assisté par catégorie. Pour les personnes atteintes selon l'âge et le sexe, les plus grands nombres de personnes assistées par catégorie ont été additionnés pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons. (Voir détails des calculs en annexe). Cette méthodologie permet d'éviter les doubles comptages parce que pour chaque catégorie, sexe et âge, c'est le plus grand nombre de personnes atteintes qui a été considéré.

Personnes ayant reçu une assistance indirecte :

Dans le cadre de cette allocation, 3 080 161 personnes seront ciblées de manière indirecte à travers les activités mises en œuvre dans les provinces les plus affectées par la maladie de fièvre de la vallée du Rift. En effet, les activités mises en œuvres ont permis de contrôler la propagation de la maladie dans les zones affectées avec une couverture sur l'ensemble de la population des zones d'intervention.

Tableau 4 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Secteur / cluster	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Sécurité alimentaire - Agriculture	30 700	30 700	8 300	8 300	78 000	143 187	79 292	36 168	24 964	283 611
Santé	75 893	63 708	118 418	81 981	340 000	74 074	61 122	116 232	79 808	331 236

Table 5 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Categories	Prévu	Atteint
Réfugiés	0	0
Retournés	31,943	28,223
Déplacés internes	6,126	5,475
Communautés d'accueil	301,931	297,538
Autres personnes touchées	0	0
Total	340,000	331,236

Tableau 6 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge *

Sexe & âge	Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF		Nombre de personnes handicapées (PwD) assistées grâce au financement du CERF	
	Prévu	Atteint	Prévu	Atteint
Femmes	75 893	74,074	7 589	7,407
Hommes	63 708	61,122	6 370	6,112
Filles	118 418	116,232	11 841	1,162
Garçons	81 981	79,808	8 198	7,980
Total	340 000	331,236	33 998	22,661

PARTIE II – APERÇU DES PROJETS

3. RAPPORTS DES PROJETS

3.1 Rapport du projet 22-RR-FAO-029

1. Information sur le projet			
Agence :	FAO	Pays :	Burundi
Secteur / cluster :	Sécurité alimentaire - Agriculture	Code du projet :	22-RR-FAO-029
Titre du projet :	Projet d'urgence pour faire face à la flambée de la Fièvre de la Vallée du Rift au Burundi		
Date de début :	15/07/2022	Date de fin :	14/04/2023
Révisions :	Extension sans cout <input checked="" type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 8 697 188
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 0
	Montant reçu du CERF :		US\$ 500 000
	Total des sous-subsidations du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ [500 000]
	Partenaires gouvernementaux		US\$ [0]
	Partenaires ONG internationale		US\$ [0]
Partenaires ONG nationale		US\$ [0]	
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ [0]	

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce au projet d'urgence pour faire face à la flambée de la fièvre de la vallée du Rift, un total de 298 518 personnes ont bénéficié des activités dont 30255 personnes ont pu bénéficier de la formation-sensibilisation sur cette maladie et 268 263 bénéficient de ce projet à travers le traitement de leurs animaux. Le renforcement de capacités à travers les séances de formation-sensibilisation ciblait les acteurs de la chaîne de valeur bétail notamment les bouchers, les cadres et techniciens du secteur de l'élevage et de la santé animale au niveau provincial et communal, les techniciens de laboratoire et les éleveurs. Afin d'informer le grand public sur la reconnaissance, les voies de contamination et de propagation de la FVR ainsi les mesures à adopter pour limiter la contamination à l'homme, 18800 outils de sensibilisation ont été produits et distribués. De surcroît, les tweets et articles ont été publiés dans le cadre du projet (4 tweets et 3 articles) dans le souci de la diffusion de l'information, communication et sensibilisation. S'agissant de la lutte contre la FVR, des médicaments (6000 de Deltaméthrine 1% Pour on) et matériels vétérinaires ont été commandés pour traiter environ 118,330 bovins se trouvant dans la zone du projet (environ 55 888 ménages totalisant approximativement 268 263 personnes bénéficieront de cette activité). Dans ce cadre, des activités de séro-surveillance ont permis de collectés 5 431 échantillons en provenance de 305 collines afin d'établir la carte épidémiologique de la maladie. L'établissement de cette carte permet d'orienter les décisions sur la nature de l'intervention à envisager suivant la prévalence ou le niveau de risque.

Le projet d'urgence pour faire face à la flambée de la fièvre du Rift a aussi permis de renforcer les capacités de diagnostic des maladies animales à travers la formation des techniciens de laboratoire. Dans cette optique, 10 kits Elisa et consommables de laboratoire ont été commandés pour le diagnostic de la FVR.

Enfin, un plan de contingence de la FVR a également été élaboré afin de doter les services vétérinaires d'un outil de guide dans la prise de décision et dans la mise en œuvre des activités de contrôle de la FVR.

3. Modifications

Toutes les activités consignées dans projet d'urgence pour faire face à la flambée de la fièvre de la vallée du Rift au Burundi ont été réalisées excepté la production des spots radios. Cette activité a été abandonnée après la réunion menée avec l'équipe du bureau OCHA. Etant donné que la mise en œuvre des activités du projet a commencé avec un retard de deux mois, il a été jugé inopportun de mener des activités de sensibilisation à travers les spots radio vu que l'incidence de la maladie était très faible. Le budget initialement alloué à cette activité a été affecté en partie à l'activité liée à la production des outils de sensibilisation. Etant donné que le projet devrait initialement prendre fin avec le 14 janvier 2022, une prolongation de trois mois (du 15 janvier au 14 avril 2023) a été accordée afin de bien clôturer les activités du projet.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire – Agriculture									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	2 000	2 000	200	200	4 400	3 636	3 453	547	363	7 999
Déplacés internes	1 000	1 000	300	300	2 600	2 037	1 986	397	306	4 726
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	27 700	27 700	7 800	7 800	71 000	137 514	73 853	35 224	24 295	270 886
Total	30 700	30 700	8 300	8 300	78 000	143 187	79 292	36168	24964	283 611
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	3 100	2 300	1 500	1 300	8 200	5 636	4 181	2 727	2 363	14 907

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

A travers les séances de sensibilisation, plusieurs acteurs indirectement ciblés par le projet ont bénéficié des activités du projet. On peut citer des élèves des écoles paraprofessionnels vétérinaires, les membres des chaînes de solidarité communautaire animale et comité des centres de collecte de lait, les étudiants et éleveurs des provinces se trouvant en dehors de la zone d'action du projet. Grâce à la mise en œuvre des activités du projet, le circuit de commercialisation des animaux et produits animaux (viande et lait) a été amélioré. De ce fait, les consommateurs des denrées alimentaires d'origine animale ont indirectement bénéficié de ce projet. Plus de deux millions (2.000.000) de personnes bénéficient indirectement des activités du projet.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Réduire la propagation de la FVR et son impact négatif sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence dans les zones affectées par cette épizootie.

Résultat 1 Les capacités des acteurs impliqués dans la filière bétail (bouchers, personnel vétérinaire / santé animale) sur la biosécurité, la surveillance et le contrôle de la FVR sont renforcées.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Ag.6 Nombre de personnes recevant des formations sur des compétences, pratiques et/ou technologies agricoles (Nombre de bouchers formés sur la biosécurité)	285	290	Rapport de formation
Indicateur 1.2	CC.1 Nombre de staff des partenaires de mise en œuvre recevant une formation pour soutenir la mise en œuvre du programme (640 vétérinaire et personnel de santé animale formées sur la protection personnelle lors des actes vétérinaires, le diagnostic clinique de la FVR et des maladies différentielles, ainsi que sa notification)(13 cadres et techniciens de laboratoire formés sur le diagnostic et la caractérisation du virus de la FVR et autres maladies hémorragiques (6 cadres et 7 techniciens))(60 personnes formées sur la reconnaissance, la surveillance et le contrôle des vecteurs)	713	1647	Rapport Cet écart positif a été possible grâce aux séances de formation en cascade. Depuis le personnel du Bureau Provincial de l'environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage jusqu'au niveau colline ont bénéficié de la formation.
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Les capacités des acteurs impliqués dans la filière bétail (bouchers, personnel vétérinaire / santé animale) sur la biosécurité, la surveillance et le contrôle de la FVR ont été renforcées à travers les séances de formation et sensibilisation qui ont été organisés à leur intention.			

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Former les bouchers sur la biosécurité et la protection personnelle	FAO en collaboration avec le MINEAGRIE
Activité 1.2	Former les vétérinaires et le personnel de santé animale sur la protection individuelle lors des actes vétérinaires, le diagnostic clinique et la notification	FAO en collaboration avec le MINEAGRIE
Activité 1.3	Former les cadres et techniciens sur le diagnostic et la caractérisation du virus de la FVR et autres agents causaux des maladies hémorragiques	FAO en collaboration avec le MINEAGRIE
Activité 1.4	Former les acteurs de la chaîne de valeur du bétail sur la reconnaissance, la surveillance et le contrôle des vecteurs	FAO en collaboration avec le MINEAGRIE

Résultat 2 L'information, la communication et la sensibilisation pour le contrôle de la FVR renforcées

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre de spots radio produits et diffusés	24	0	-
Indicateur 2.2	Nombre de dépliants et posters produits (6000 dépliants et 120 posters)	6000	18800	PV de réception et/ou bordereau de livraison
Indicateur 2.3	Nombre de réunion de sensibilisation des acteurs	2	4	Rapport de la réunion

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur Avec la mise en œuvre des activités du projet d'urgence pour faire face à la flambée de la fièvre de la vallée du Rift, l'information, la communication et la sensibilisation pour le contrôle de la FVR ont été renforcées. Des outils de sensibilisation (18 800) ont été diffusés afin de permettre au public de disposer des informations sur la maladie et son épidémiologie. La diffusion des informations à travers les spots radio a été remplacée par la diffusion des informations relatives à la maladie via les outils de sensibilisation (dépliants, posters, affiches, etc). En plus d'une réunion qui a vu la participation des autorités du Ministère ayant l'élevage dans ses attributions, les autorités administratives et celles du Ministère ayant la santé publique dans leurs attributions, des rencontres avec les hauts et cadres du MINEAGRIE ont été organisées.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Diffuser les messages radio et couverture médiatique des activités de terrain	NA
Activité 2.2	Produire et diffuser les supports de sensibilisation	FAO en collaboration avec le MINEAGRIE/DSA
Activité 2.3	Organiser une réunion de sensibilisation des Gouverneurs de province, les Administrateurs Communaux, les Directeurs des BPEAE et quelques cadres la DGE/DSA	MINEAGRIE appuyé par la FAO

Résultat 3 Limiter la transmission de la RVF entre animaux par les vecteurs

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	Nombre d'animaux traités (bovins) pour les trois provinces	93 739	118,327 bovins	Rapport des campagnes d'application du médicament (Deltaméthrine 1% pour on)
Indicateur 3.2	Nombre de ménages recevant des insecticides vétérinaires pour lutter contre les vecteurs de la FVR et assainissement	36,000	55 888 ménages	Rapport de campagne d'application du médicament vétérinaire (Deltaméthrine 1% pour-on).

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur La mise en œuvre de l'activité d'application du Deltaméthrine 1% pour-on permet de limiter la transmission de la RVF entre animaux par les vecteurs. Les animaux recevant le traitement sont uniquement des bovins de la zone du projet (Muyinga-Ngozi et Kirundo). Un effectif estimé à 55 888 ménages élevant les bovins bénéficie de ce projet par le traitement de leurs animaux. Approximativement 118327 bovins recevront au moins deux applications.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Acquérir du matériel de biosécurité et de protection individuelle (désinfectant, gants, masques, sacs plastiques, boîtes de récupérations aiguilles/matériel médical et caisse de biosécurité)	FAO
Activité 3.2	Acheter le kit de lutte contre les vecteurs de la FVR et assainissement (pesticides vétérinaires, pièges)	FAO
Activité 3.3	Contribuer à la gestion des déchets (assainissement environnemental)	MINEAGRIE avec l'appui de la FAO

Résultat 4 Les capacités en détection de la FVR et autres maladies abortives et hémorragiques renforcée

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire – Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 4.1	Nombre de kit ELISA ET PCR acheté	10	10	PV de réception

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur Tous les kits de diagnostic prévus ont été acquis. Ainsi les kits ELISA (Rift Valley Fever Competitive ELISA kit «IgG» et Rift Valley Fever Capture ELISA kit «IgM», kits de diagnostic moléculaire et consommables de laboratoire ont été mis à la disposition des services vétérinaires pour renforcer les capacités de diagnostic. Ces réactifs et consommables de laboratoire ont été livrés après une formation organisée à l'intention du personnel chargé du diagnostic et de surveillance au niveau du Laboratoire National vétérinaire de Bujumbura.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 4.1	Acheter le Kit et consommable de laboratoire (Kit ELISA FVR et Kit PCR)	FAO

Résultat 5 La surveillance épidémiologique, la séro-surveillance et l'intervention rapide assurée.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire – Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 5.1	Nombre d'échantillons prélevés et analysé et rapport produit	3000	5431	Rapport
Indicateur 5.2	Nombre de réseaux actifs et formés (comités)	17	17	Rapport
Indicateur 5.3	Nombre de plan de contingence FVR produit et élaboré	1	1	Plan de contingence produit est disponible
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Après que des activités de formation et de sensibilisation aient été organisées, une série de séance de sensibilisation en cascade ont été mise en œuvre. Tous les acteurs de la chaine de valeur bétail sensibilisé rapportent actuellement tout cas de maladie suspect aussi bien de la FVR mais aussi d'autres maladies à caractère épizootique. Bien plus, la séro-surveillance initiale a permis de relever les localités où la surveillance devra être renforcée.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 5.1	Elaborer un plan de contingence de la FVR	FAO		

Résultat 6 La Coordination pour le contrôle de la FVR renforcée

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 6.1	Nombre de réunions de coordination organisées	2	4	PV
Indicateur 6.2	Nombre de mission de terrain dans le cadre de la FVR	-	3	Rapport ou PV
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Afin bien mener les activités de lutte contre la FVR, des réunions de coordinations ont été organisées. Deux réunions réunissant les autorités du pays et les partenaires avaient été prévues dans le document du projet. Pendant la période du projet, une réunion regroupant les autorités ministérielles (MINEAGRIE, MISPDC et MISANTE) et partenaires a été organisée. D'autres réunions techniques (3), regroupant le personnel technique ont été organisées. Bien plus, des rencontre avec les autorités du MINEAGRIE ont été régulièrement organisées pour s'assurer que les activités consignées dans le document du projet sont bien menées tout en évitant les chevauchements.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 6.1	Organiser des réunions de coordination	MINEAGRIE/FAO		
Activité 6.2	Appuyer les missions de terrain dans le cadre de la FVR	MINEAGRIE/FAO		

7. Programmation efficace

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)² :

La FAO en collaboration avec le gouvernement du Burundi se sont assurés de la redevabilité envers les ménages ayant des animaux susceptibles d'être affectés par la fièvre de la vallée du Rift en garantissant l'égalité, la transparence, la participation et l'autonomisation des bénéficiaires qui sont les principes clés incorporés dans toutes les étapes de toute programmation d'intervention de sécurité alimentaire. De plus, FAO en collaboration avec le gouvernement du Burundi mettent en œuvre des approches centrées sur les personnes, non discriminatoires et impartiales qui tiennent compte des besoins des femmes, des hommes, des filles, des garçons, des handicapés, des déplacés et des réfugiés dans l'exécution du projet.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Au démarrage de la mise en œuvre du projet, des procédures telles que les contacts de la FAO Burundi et outils sont établis. Ils sont utilisés pour permettre aux communautés bénéficiaires d'avoir des moyens sûrs et confidentiels de faire entendre leurs doléances sur des questions qui relèvent du contrôle de comment les activités sont en train d'être menées. Cela permet de recueillir des informations à diverses fins, notamment pour prendre des mesures correctives afin d'atteindre les objectifs visés. Des mécanismes d'écoute/canal de feedback sur les plaintes sensibles sont communiqués aux communautés et mis en place (numéros de contact, dialogue permanent, boîtes à suggestion, missions de suivi et d'évaluation, etc). Il s'agit entre autres des cas de :

- corruption, le détournement des biens du projet ;
- violation de la politique de sauvegarde des enfants ou toute violation grave du code de conduite, comme toute forme d'exploitation, d'abus ou de harcèlement (qu'il soit sexuel, physique ou verbal) des bénéficiaires par le personnel ;
- discrimination des bénéficiaires sur de leur sexe, croyances, religion, âge, etc.
- violation de la législation locale ;
- inquiétudes liées à l'insécurité.

Les plaintes éventuelles sont enregistrées, documentées, des solutions trouvées et portées à la connaissance de la partie lésée. Les plaintes sont adressées au Bureau de la FAO au Burundi et en cas d'insatisfaction, elles sont envoyées au Siège de la FAO aux adresses suivantes :

Contacts détaillés	<p>REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU BURUNDI : Avenue de la Plage. B.P. 1250 Bujumbura. Burundi. Tél. 22 20 6000 - Fax : 22 22 73 64.</p> <p>E mail : FAO-BI@fao.org</p> <p>SIEGE :</p> <p>Viale delle Terme di Caracalla 00153 Rome, Italie Tél.: (+39) 06 57051 Courriel: FAO-HQ@fao.org</p>
--------------------	---

Il convient de noter qu'aucune plainte n'a été signalé au cours de la période d'exécution du projet d'urgence pour faire face à la flambée de la fièvre de la vallée du Rift.

² Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

La tendance actuelle des projets et programmes du Gouvernement du Burundi et des partenaires est de diffuser des animaux aux ménages les plus vulnérables, aux veuves et aux jeunes chômeurs pour une meilleure inclusion sociale. Si les épizooties ne sont pas maîtrisées, elles peuvent entraîner de grandes pertes économiques, ainsi créer une situation d'urgence et un contexte humanitaire difficile susceptibles d'accroître les déséquilibres de pouvoir entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles et exacerbent la violence sexiste, l'exploitation et les abus sexuels. La prise en compte de cette dimension genre permet réduire la susceptibilité des groupes potentiellement vulnérables à être exposés au cas d'abus ou d'exploitation sexuelle. Comme indiqué dans le paragraphe précédent, les mécanismes d'enregistrement et de traitement des plaintes liées à l'exploitation et aux abus sexuels sont clairement définis et les canaux de transmission d'information garantissant la confidentialité communiqués.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Le nouveau cadre stratégique de la FAO vise à intégrer la dimension de genre dans tous ses programmes en faveur de l'agriculture et du développement rural. L'équité hommes-femmes est promue pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décision dans les zones rurales car les inégalités entre hommes et femmes exacerbent l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté. Au cours de la mise en œuvre des activités du projet, la dimension genre a été prise en compte. En effet, lors de l'organisation des séances de formation et de sensibilisation sur la lutte contre la fièvre de la vallée du Rift et autres maladies zoonotiques à caractère épizootique, les femmes et filles ont toujours été considérées comme étant des acteurs clés. Les femmes représentent un pourcentage significatif dans les activités d'élevage surtout des petits ruminants. Ainsi, l'intervention dans la protection du cheptel permet à ces groupes d'être autonomes et par conséquent de minimiser leur vulnérabilité.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Les jeunes (garçons et filles) et les femmes chefs de ménages, et/ou les jeunes déscolarisés au chômage, les personnes porteuses d'handicap mais actives, ont été pris en compte. Au Burundi, les personnes vivant avec handicap physique se voient stigmatisés et discriminés au sein de la communauté. Déconsidérés également sur le marché du travail, les gens de cette catégorie essaient de survivre dans des conditions précaires. Une partie opte néanmoins pour la mendicité qui se fait souvent dans les centres urbains mais une autre partie se livre aux activités génératrices de revenus. Dans le cadre du projet, aucune discrimination n'a été faite. Par ailleurs, au cours de la mise en œuvre du projet, les personnes handicapées ont été impliquées dans toutes les activités du projet (réunions, formations, sensibilisation, traitement des animaux, etc).

f. Protection :

La fièvre de la vallée du Rift a entraîné des pertes considérables où 678 bovins et 249 petits ruminants ont succombé à cette épizootie sans tenir compte des cas d'avortement. Cette épizootie, apparue pour la première fois au Burundi, s'est déjà propagée dans 13 provinces sur 17 que compte le pays. Rien que dans la zone du projet, ces animaux sensibles exposés à la maladie étaient de 118,327 bovins et 801,383 petits ruminants appartenant à 355,383 ménages. Tenant compte des ménages possédant des animaux sensibles à la FVR, les personnes à risques sont estimées à 1,706,440. Les activités du projet ont contribué dans la réduction de la propagation de la maladie et ainsi limiter la contamination de l'homme. Afin de préserver l'environnement, un système de gestion des déchets découlant des activités du projet comme la collecte des échantillons a été prévu.

g. Éducation :

L'économie burundaise repose sur une agriculture de subsistance qui occupe 84% de la population correspondant à 1 740 546 ménages (ENAB, 2018). Le secteur agricole contribue pour 3,9,6% au PIB (PND, 2018) et fournit 95% de l'offre alimentaire, constituant ainsi le

principal pourvoyeur de matières premières à l'agro-industrie. Le sous-secteur d'élevage quant à lui contribue à hauteur de 14% du PIB national et 29% du PIB agricole (DOPEAE, 2020). La vente de animaux permet aux ménages de payer la scolarisation de leurs enfants, assurer les soins de santé, etc. Le projet d'urgence pour faire face à la flambée de la fièvre de la vallée du Rift a permis limiter les impacts négatifs de la maladie sur ces ménages et par conséquent à l'éducation de leurs enfants.

8. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
@FAOBurundi forme à # Bujumbura, 220 bouchers sur 250 prévus sur l'offre de viandes de bonne qualité, protection des maladies zoonotiques, via le projet d'urgence contre la # FVR.	https://twitter.com/FAOBurundi/status/1598199672103108608?s=20&t=xwz0Dcro eVnBuqsBU7EfqA
#FAO forme pendant 6jrs 20 techniciens/services vétérinaires communaux @BMineagrie sur les mesures de biosécurité & de protection personnelle pr limiter la propagation des maladies animales/FVR. Ils vont aider dans la sensibilisation & amélioration des aliments d'origine animale.	https://twitter.com/FAOBurundi/status/1590728650336350208?s=20&t=xwz0Dcro eVnBuqsBU7EfqA
Le Burundi renforce les rangs pour lutter contre la FVR	https://www.fao.org/burundi/actualites/detail-events/fr/c/1619317/
Les Bouchers du Burundi, désormais impliqués dans la lutte contre la FVR	https://www.fao.org/burundi/actualites/detail-events/fr/c/1624401/

3.2 Rapport du projet 22-RR-WHO-028

1. Information sur le projet

Agence :	WHO	Pays :	Burundi
Secteur / cluster :	Santé Sécurité alimentaire - Agriculture	Code du projet :	22-RR-WHO-028
Titre du projet :	Projet de riposte face à la flambée de la FVR au Burundi		
Date de début :	04/07/2022	Date de fin :	03/04/2023
Révisions :	Extension sans cout <input checked="" type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement

Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 8 697 188
Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 0
Montant reçu du CERF :	US\$ 501 000
Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 377 724
Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
Partenaires ONG internationale	US\$ 377 724
Partenaires ONG nationale	US\$ 0
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette allocation, la propagation de l'épizootie de la Fièvre de la Vallée du Rift de l'animal à l'homme a pu être maîtrisée dans les provinces cibles du projet grâce aux interventions suivantes : sensibilisation des communautés sur les risques de la maladie, mise en œuvre des interventions de pulvérisations, dotation du pays des capacités de dépistage de la maladie. Les activités de sensibilisation et de pulvérisation se sont concentrées dans 6 communes des provinces de Muyinga et Ngozi à savoir Butihinda, Giteranyi, Kirundo, Vumbi, Ntega et Bugabira pendant la période du juillet 2022 à avril 2023.

Les résultats suivants ont été atteints : (1) 8 campagnes de sensibilisation mise en œuvre, dont 2 au niveau provincial (à Kirundo et Muyinga) et 6 dans les communes de Butihinda, Giteranyi, Kirundo, Vumbi, Ntega et Bugabira, (2) 12 323 ménages pulvérisés pour

le contrôle de la propagation de l'épizootie, soit un total de 331 236 personnes protégées contre la maladie de la Fièvre de la Vallée du Rift dans les provinces de Kirundo et Muyinga.

Ces interventions ont permis de prévenir la transmission de la maladie de l'animal à l'homme dans les provinces sus-citées.

En rapport avec les activités de dépistage de la maladie, les commandes ont été placées en international. Un premier lot a été réceptionné. Le reste des intrants est attendu dans les semaines à venir et permettront la continuité des activités de dépistage déjà entamée.

3. Modifications

Dans la mise en œuvre du projet, une extension sans coût a été accordé pour deux raisons principales :

La 1^{ère} raison étant que cette province a bénéficié de l'appui du Programme National Intégré de Lutte de conte le Paludisme avec quelques activités de lutte antivectorielle (Pulvérisation Intra – Domiciliaire) et de distribution ciblée des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA). Une superposition des interventions devrait être évitée pour ne pas créer des résistances croisées à travers les produits de pulvérisation utilisée.

La 2^{ème} raison a été que l'achat des insecticides a eu un coût élevé par rapport aux budgets planifiés suite à la fluctuation du prix de ce produit sur le marché international. Ceci a eu un impact sur les quantités d'insecticides achetés ayant amené une réduction des ménages cibles pour la pulvérisation, passant de 15 000 ménages à 12 323 ménages.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Santé									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	7 863	7 972	8 081	8 027	31 943	7 064	6 985	7 125	7 049	28 223
Déplacés internes	1 516	1 389	1 642	1 579	6 126	1 387	1 102	1 516	1 470	5 475
Communautés d'accueil	66 514	54 347	108 695	72 375	301 931	65 624	53 035	107 591	71 289	297 538
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	75 893	63 708	118 418	81 981	340 000	74 074	61 122	116 232	79 808	331 236
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	7 589	6 370	11 841	8 198	33 998	7 407	6 112	1 162	7 980	22 661

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Le projet de réponse rapide à l'épizootie de la Fièvre la Vallée du Rift a permis de protéger 3 080 161 personnes contre cette maladie dans les provinces définies comme épicode de cette épizootie en Avril 2022 (à savoir Ngozi, Muyinga et Kirundo) à travers les activités de sensibilisation et de lutte antivectorielle (pulvérisation) auprès des ménages d'éleveurs et autres ménages à risque des communes de Butihinda, Giteranyi, Kirundo, Vumbi, Ntega et Bugabira situées dans les provinces de Kirundo et Muyinga.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Assurer le contrôle de la propagation de la Fièvre de la Vallée du Rift dans les zones affectées par cette épizootie.

Résultat 1 Le contrôle de la propagation de la FVR est renforcé dans les zones cibles du projet.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Santé			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées	15	8	Rapport d'activité
Indicateur 1.2	Nombre de personnes entièrement couvertes par la pulvérisation	75000	61 615	Rapport de projet
Indicateur 1.3	CC.1 Nombre de staff des partenaires de mise en œuvre recevant une formation pour soutenir la mise en œuvre du programme (Nombre de personnes formées sur le diagnostic de la FVR)	50	0	
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		<p>Le nombre de campagnes de sensibilisation a été réduite suite à la modification des zones d'interventions ce qui réduit aussi le nombre de personnes couvertes.</p> <p>Le laboratoire National de Référence (LNR) dispose déjà de plus d'une dizaine de techniciens de laboratoire capables de faire le diagnostic de la FVR. Aussitôt que le kit complet de diagnostic sera disponible, le LNR fera la formation au niveau décentralisé dans les provinces cibles.</p>		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 1.1	Organiser des campagnes de sensibilisation dans les localités affectées	World Vision International		
Activité 1.2	Mettre en œuvre des campagnes de pulvérisation pour le contrôle de l'infection dans les localités les plus affectées.	World Vision International		
Activité 1.3	Acquisition des intrants de dépistage pour le laboratoire national de référence et formation des prestataires sur le diagnostic de la maladie	Organisation Mondiale de la Santé		

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés³ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁴ :

La participation communautaire a été assurée à travers des sessions d'échanges et concertation avec les communautés affectées par l'épizootie de la FVR avec un accent particulier sur les populations d'éleveurs des provinces de Kirundo et Muyinga. Leurs perceptions du projet ont été tenues en compte lors des missions de suivi - évaluation de la mise en œuvre du projet par WVI.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

En termes de mécanisme pour le retour d'information, des comités de gestion des plaintes existent au sein de WVI et OMS et sont accessibles à tous les bénéficiaires. Les points focaux des comités ont été formés sur le mécanisme et savent comment gérer les plaintes et donner un feedback.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

L'OMS et WVI, récipiendaire et sous récipiendaire de cette allocation CERF, ont une politique claire sur la prévention des exploitations et abus sexuels (PSEA) et pratique la tolérance zéro. Cette politique est systématiquement appliquée dans tous les projets mis en œuvre.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Le projet a contribué à la protection des femmes et des filles dans les localités affectées par la FVR à travers la mise en œuvre des interventions de contrôle de la propagation de la maladie afin de préserver la vie et la dignité des personnes affectées, sans distinction de sexe, de race ou d'origine ethnique.

e. Personnes handicapées (PwD) :

L'allocation CERF de réponse rapide à l'épizootie de la FVR exécutée par l'OMS au Burundi a pris en compte les personnes vivants avec un handicap dans les deux provinces qui ont été couvertes. Sur les 331 236 personnes qui ont bénéficié des interventions de ce projet, les estimations montrent que 22 661 des personnes vivantes avec un handicap ont bénéficié des interventions de ce projet.

f. Protection :

Les personnes ciblées par l'intervention ont été consultées pendant les séances de mobilisation sociales mises en œuvre, au niveau provincial et communal, durant la période du projet. Ces séances ont pris en compte les aspects sur le genre et toutes les couches de la population étaient représentées pour s'assurer que leur contribution pour la mise en œuvre du projet seront prise en compte.

³ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁴ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer aux engagements de l'IASC AAP.

g. Éducation :

Les interventions du projet ont permis de réduire le risque de propagation de la maladie chez les enfants en âge scolaire et ainsi assurer la continuité de leurs scolarités mises en péril par l'épizootie de la FVR en cours dans le pays. Un total de 178 880 enfants en âge scolaire a bénéficié des interventions du projet.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	0

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, ce programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Les activités de contrôle de la propagation de la maladie qui seront mises en œuvre dans le cadre de ce projet ne pouvaient pas se faire sous forme de transfert monétaire.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Non		US\$ 0	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant

ANNEXE: FINANCEMENTS DU CERF TRANSFERES AUX PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

CERF Project Code	Sector	Agency	Implementing Partner Type	Funds Transferred in USD
22-RR-WHO-028	Health	WHO	INGO	\$377,724.00